



PRIORITÉS DE SOINS DE LONGUE DURÉE ET À DOMICILE

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale qui sont retraités; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant-e-s.

Fort de près de 170 000 membres, dont plus de 60 000 vétéran-e-s et leur famille, l'Association revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadien-ne-s depuis 1963.

Recommandations en matière de politiques

Retraités fédéraux espèrent travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour que le Canada mette en œuvre des normes nationales en matière de soins de longue durée et veille à ce qu'elles soient appliquées et dotées d'un financement lié à l'obligation de rendre des comptes. Ces normes devraient:

- Remplacer un système de soins disparate et sous-financé par un ensemble complet et cohérent de normes, afin de fournir des services de soins à domicile et de soins de longue durée de haute qualité et accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes âgés, d'un océan à l'autre.
Les soins ne devraient pas dépendre d'un code postal.
- S'inscrire dans une stratégie nationale plus globale pour les personnes âgées et dans son principe de continuum de soins, allant d'une meilleure intégration dans la communauté à une meilleure transition des soins à domicile aux soins de longue durée.
Il faut offrir les bons soins, au bon endroit et au bon moment.
- Être définies en collaboration avec tous les niveaux de gouvernement, avec un financement provincial et des transferts fédéraux conditionnels à des normes, des critères et des inspections.
Il faut allouer les ressources judicieusement et rendre des comptes à leur égard.
- Atténuer les problèmes chroniques qui sévissent dans le secteur depuis des années : conception obsolète des établissements; faible niveau de personnel par résident; faible durée de soins par résident; mauvaises conditions de travail et salaires très bas pour le personnel; faible niveau de personnel réglementé; niveau élevé de personnel occasionnel travaillant à différents emplacements, recours à des agences de placement; faible niveau de spécialistes par établissement; et trop de résidents par établissement.
Il faut répondre aux cris d'alarme qui se font entendre depuis des années.

Il est grand temps. Et la pandémie COVID-19 nous a montré que le Canada manque de temps.

La pandémie a mis en évidence les conditions inacceptables qui règnent dans de nombreux établissements de soins de longue durée à l'échelle du pays, des conditions que des experts et des organismes de défense des intérêts — dont Retraités fédéraux — soulèvent depuis nombre d'années. Les personnes souffrant de graves problèmes de santé doivent vivre dans ces conditions déplorables depuis des décennies, et les gouvernements de tous les ordres n'ont pas fait grand-chose pour y remédier. Les soins à domicile peuvent améliorer les résultats de santé et réduire les coûts, mais ils ne sont toujours ni reconnus ni financés adéquatement.

Il est temps de faire mieux.

Il est temps que les gouvernements du Canada agissent pour résoudre les problèmes structurels de longue date en matière de soins de longue durée et de soins à domicile. Commençons par des normes nationales liées au financement, afin d'améliorer, ensemble, l'accès, la surveillance et la responsabilité, et de passer à des soins de haute qualité et de meilleurs résultats pour les personnes âgées.